

## FICHE AVIS DU MAIRE

**PC 045 272 22 00013**

**Dépôt : 29/09/2022**

<b>Acteurs</b>	Demandeur	ENERTRAG VAL DE LOIRE PV	
	Représentant	BERROUET Marie	
	Architecte	Monsieur MÖELLER Jérémie Harry Paul	

<b>Urbanisme</b>	Nature des travaux	Construction d'une centrale photovoltaïque au sol d'une surface clôturée d'environ 4,7ha		
	Adresse du terrain	LE PETIT CABARET à 45590 SAINT-CYR-EN-VAL		
	Superficie du terrain	71833 m <sup>2</sup>		
	Zonage PLU/COS	N-ENR : zone naturelle N : zone naturelle	<b>Individuels</b>	<b>Collectifs</b>
	Surface de plancher totale	0 m <sup>2</sup>	<b>Typologie logements</b>	<b>T1</b>
	Emprise au sol			<b>T2</b>
	Surface de plancher créée	0 m <sup>2</sup>		<b>T3</b>
	Nombre de niveaux			<b>T4</b>
	Nombre de logements			<b>T5</b>
	Nombre de stationnements			<b>T6</b>
	Dossier ERP			
	Destination			

<b>Voirie</b>	Plan Alignement	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Appréciation de la desserte par rapport aux besoins engendrés par le projet :	<i>Le Centre Instructeur tiendra compte de l'avis du Gestionnaire Voirie. Toutes alertes ou observations relatives à la voirie sont à communiquer directement au Pôle territorial compétent</i>

<b>Plantations</b>	Y a-t-il lieu de prescrire le maintien des arbres existants :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		Observations :

<b>Matériaux</b>	Façades	
	Menuiseries	
	Toiture	

Centre Instructeur  
 29 SEP. 2022  
 Val de Loire - S.U.V.

AVIS DU MAIRE

FAVORABLE

DEFAVORABLE

RESERVE

(Nature et motifs des prescriptions s'il y a lieu)

Date : le jeudi 29 septembre 2022

L'ADJOINT AU MAIRE :  
Michel VASSELON

